

2 copies dont 1 inf. a la Mairie

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Commune de Royan  
-----

L'An mil neuf cent cinquante, le 9 du mois de Nov.

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni  
à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. ROG. ONI, ch. Maire

OBJET

Compléments de crédits

50.000

Etaient présents : MM. Regazoni, Veysière, Rocheteaux, Pru-  
gnaud, Chamboulan, Melle Rikosky, M. Bujard, Baudet, Bou-  
chet, Chazaud, Counil, Cousinet, Dorcoq, Dufour, Guillaud  
Jacquet, Main, Péraudeau, Seugnet, Thirion.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. Brotreau, Chollet, Métadier, Reutin, Pouget,  
Simon.

DATE DE LA CONVOCATION

4 Nov. 1950

M. Bujard a été élu Secrétaire.

DATE DE L'AFFICHAGE

La Commission <sup>de finances ayant</sup> d'abord examiné les comptes présentés  
par le Maire et l'état du crédit affecté aux dépenses im-  
prévues, décide de proposer au Conseil Municipal les  
compléments de crédits ci-après :

Nombre de Conseillers

en exercice.....

Nombre de présents.

Nombre de votants..

50.000 frs pour "Allocations familiales"	chap. 1 art 6
5.000 frs frais de timbre et enreg.	chap II art 3
100.000 frs télégrammes, téléphone	chap. II art 7
200.000 frs traitements et indemnités des sapeurs Pompiers	chap V art 1
15.000 frs traitement conservateur du cimetière	chap VII art 1
30.000 frs dépenses diverses pour a- battoir et marchés	chap XVI art 3
30.000 frs salaires personnel balayage des classes	chap XX art 3
300.000 frs fournitures gratuites Ecole Primaires	chap XXI art 5
300.000 frs cantines scolaires	chap XXVI art 3
11.000 frs assurance responsabilité civi- le des Maires et adjoints	chap XXX art 3

Les fonds seront prélevés sur le crédit affecté aux dépenses imprévues chap. XXXI, art. 1, qui dispose de disponibilités suffisantes.

Le Conseil accepte

APPROUVE

La Rochelle, le 20 Nov. 1950  
Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général  
Signé : Dejean.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an que  
dessus  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 25 Novembre 1950  
Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,

Mes 21